



Visite de notre appartement?

Par **nadine 72**, le **24/09/2009** à **17:38**

Mon ami est séparé de sa compagne depuis 4 ans, les relations sont toujours tendues malgré des visites régulières devant le juge des affaires familiales. Cette femme a décidé de mener la vie dure à mon compagnon, elle souhaite briser notre couple et trouve une multitude de choses pour arriver à ses fins. Elle dit qu'elle a un avocat qui l'informe de ses droits, et qu'il faut l'écouter "au risque de....". La dernière en date: elle veut visiter notre appartement pour voir si tout est en règle!!??? a-t-elle le droit?pouvez-vous me répondre avec des adresses de site svp, merci beaucoup!!!

Par **Marion2**, le **24/09/2009** à **22:05**

Bonsoir,

Votre compagnon a t'il des enfants ? Ce qui pourrait expliquer le comportement de son ex-amie.

Rassurez-vous, elle n'a aucun droit de visiter votre appartement, même si votre compagnon a des enfants.

En cas d'enfant(s) commun(s), si elle a des doutes sur le logement, ou autre ... elle doit demander une enquête sociale auprès du JAF et c'est une Assistante Sociale qui effectuera cette enquête.

Sans votre accord, elle n'a aucun droit d'entrer dans votre appartement.

Cordialement.

Par **nadine 72**, le **25/09/2009** à **00:09**

merci pour votre réponse, c'est très gentil!